



Secouristes Français

Croix Blanche

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SEINE-SAINT-DENIS

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES SST

PRÉREQUIS :

- Salarié titulaire du SST (moins de 24 mois)

DURÉE :

- 7 heures de face à face pédagogique (hors pauses)

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Programme établi selon les recommandations de l'INRS
- Alternance d'apports théoriques et de mises en situation
- Exercices pratiques
- Formation dispensée par un formateur habilité par l'INRS.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Moyens vidéo
- Matériels divers pour les exercices pratiques
- Mannequins, défibrillateurs
- Maquillage pour simulations
- Plan d'intervention SST
- Un aide-mémoire du SST (INRS) est remis à chaque stagiaire

ÉVALUATION :

2 évaluations certificatives :

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail simulée
- Questionnement sur le cadre réglementaire de l'activité du SST et de ses compétences en matière de prévention

VALIDITÉ :

- 2 ans maximum

DESCRIPTIF

Cette formation s'adresse à tout salarié qui souhaite actualiser les notions de prévention et les gestes de secours.

OBJECTIF :

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail ;
- Mettre en application ses compétences en matière de prévention au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures fixées.

PROGRAMME DE LA FORMATION :

Intervenir face à une situation d'accident du travail :

- Situer le rôle du SST dans l'organisation des secours de l'entreprise ;
- Protéger de façon adaptée ;
- Examiner la victime ;
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime ;
- Secourir la victime de manière adaptée lorsqu'elle saigne abondamment, s'étouffe, se plaint d'un malaise ou de brûlures ou d'une douleur empêchant certains mouvements ou d'une plaie, lorsqu'elle ne répond pas mais qu'elle respire ou lorsqu'elle ne répond pas et ne respire plus.

Contribuer à la prévention des risques professionnels :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise ;
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail ;
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

A l'issue de l'action de formation une attestation de présence sera remise aux stagiaires.

Le certificat SST sera transmis directement à l'entreprise.

COÛT DE LA FORMATION :

À partir de 100 € par personne.

Pour les personnes en situation de handicap, contactez notre Référent. Les sessions sont organisées en fonction de la demande. Pour vous inscrire, suivez le lien « inscription » sur notre site internet.